



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E100847

VALABLE JUSQU'AU 12/06/2024

ÉDITÉ LE 12/04/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/04/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Raison sociale : MENUISERIE GRESSET SARL

2 RUE CLAUDE BERNARD  
21400 CHATILLON SUR SEINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DIJON 413056904

Téléphone : 03 80 91 03 17

Fax :

Portable :

Site Internet : www.menuiseriegresset.com

E-mail : severine@menuiserie-gresset.fr

Siret : 413 056 904 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 21 6069

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 078668Y1247000/001 387399/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 078668Y1247000/001 387399/0

Responsabilité légale :

GRESSET SEVERINE CO-GÉRANTE / GRESSET WILLIAM CO-GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                     | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Menuisier, Plâtrier / Plaquiste) | 13/06/2020           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON  
BATIMENT LE MAJOR  
170 AVENUE JEAN JAURES  
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.